

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**Identificateur de produit****Nom du produit** SURFACE CLEANER DISINFECTANT**Autres moyens d'identification****Code du produit** 0623344, 0623345**Synonymes** Aucun**Numéro(s) d'enregistrement** 10324-93-91114**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation****Utilisation recommandée** Désinfectant.**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse du fabricant**

Voir les informations de Distributeur.

Distributeur

Fastenal Company

2001 Theurer Blvd

Winona, MN 55987

Information Telephone #: 507-454-5374

Numéro d'appel d'urgence**téléphone d'urgence** Chemtrec 1-800-424-9300**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification****Statut réglementaire**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - cutanée	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage**Vue d'ensemble des procédures d'urgence****DANGER****Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Nocif par contact cutané

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut provoquer une allergie cutanée



Aspect jaune

État physique Liquide

Odeur citron

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 Rincer la bouche
 NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun renseignement disponible

Autres informations

- Toxique pour les organismes aquatiques.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSITION DU PRODUIT	No. CAS	%	SECRET DE COMMERCE
Sodium Carbonate	497-19-8	1 - 5	
Alkyl dimethyl ethylbenzyl ammonium chloride	85409-23-0	2.25	
Fragrance	5989-27-5	< 1	

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Conseils généraux**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Le produit est principalement de l'eau et ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Extrêmement glissant lorsque le produit est déversé. Porter un équipement de protection individuelle adéquat, voir Section 8, Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer pour recueillir de gros déversements liquides.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec un produit absorbant. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants

appropriés pour élimination. Recueillir les déversements dans des contenants en plastique seulement. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Laver à fond après manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Les récipients vides peuvent conserver des propriétés dangereuses. Ne pas couper, percer ou souder sur ou à proximité du récipient.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Matières incompatibles Les détergents anioniques.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Les lunettes de sécurité sont recommandés pour minimiser le contact des yeux.

Protection de la peau et du corps Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés pour minimiser le contact de la peau. Vêtements de protection appropriés au besoin pour éviter tout contact de la peau. Chaussures ou bottes sécurité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

PROTECTION RESPIRATOIRE Si le brouillard de pulvérisation dans l'irritation des causes air, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	citron
Aspect	jaune	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	jaune		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	11.5	+/- 1.5
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle	Aucun renseignement disponible	

d'ébullition	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.
Point d'éclair	-	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.029 - 1.049	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	6.7
Densité	8.65 lbs/gal (1.04 kg/l)
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**RÉACTIVITÉ**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Les détergents anioniques.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de Carbone. Oxydes d'Azote.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Renseignements sur le produit	Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Inhalation	Provoque des brûlures.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Nocif par contact cutané. Provoque des brûlures. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures.

COMPOSITION DU PRODUIT	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Carbonate 497-19-8	= 4090 mg/kg (Rat)	-	= 2300 mg/m ³ (Rat) 2 h
Fragrance 5989-27-5	= 4400 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes** Aucun renseignement disponible.**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Mutagenicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
 ETAmél (orale) 136333 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques.

COMPOSITION DU PRODUIT	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Sodium Carbonate 497-19-8	-	300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	265: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Fragrance 5989-27-5	-	0.619 - 0.796: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 35: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	-

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DEPT. DES TRANSPORTS

Nom officiel d'expédition Non réglementé par le DOT

TMD

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Ne est pas conforme
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger pour la santé aiguë	Oui
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de

CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA 10324-93-91114

Déclaration de l'EPA

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

Étiquette de pesticide de l'EPA

DANGER. Corrosive. Causes irreversible eye damage and skin burns. Harmful if swallowed or absorbed through the skin. Do not get in eyes, on skin, or on clothing. Wear goggles or face shield and rubber gloves and protective clothing when handling. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove contaminated clothing and wash clothing before reuse.
This product is toxic to fish and aquatic invertebrates.

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA

Risques pour la santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques -

HMIS

Risques pour la santé 3

Inflammabilité 0

Dangers physiques 0

Protection individuelle B

Date de révision 14-nov.-2017

Note de révision

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

*** FIN DE FDS ***